



Les Cahiers d'Outre-Mer

Revue de géographie de Bordeaux

283 | Janvier-Juin

Géographies de l'alcool dans les Suds. Circulations, régulations, usages

(Re)venir vivre dans une île polynésienne : vers un nouveau paradigme mobilitaire ? L'exemple de Rurutu (Australes)

To go (back) and settle down in a French Polynesian island : toward a new mobility paradigm ? The example of Rurutu (Austral Islands)

Sarah Bernard et Nathalie Bernardie-Tahir



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/com/12929>

DOI : 10.4000/com.12929

ISSN : 1961-8603

Éditeur

Presses universitaires de Bordeaux

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2021

Pagination : 201-234

ISBN : 979-10-300-0731-2

ISSN : 0373-5834

Référence électronique

Sarah Bernard et Nathalie Bernardie-Tahir, « (Re)venir vivre dans une île polynésienne : vers un nouveau paradigme mobilitaire ? L'exemple de Rurutu (Australes) », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 283 | Janvier-Juin, mis en ligne le 02 janvier 2023, consulté le 04 janvier 2023. URL : <http://journals.openedition.org/com/12929> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/com.12929>

Tous droits réservés



(Re)venir vivre dans une île polynésienne : vers un nouveau paradigme mobilitaire ? L'exemple de Rurutu (Australes)

Sarah Bernard¹ et
Nathalie Bernardie-Tahir²

Résumé

À l'heure où les modes dominants de production territoriale sont régis par des logiques métropolitaines, signant en creux la marginalisation de territoires enclavés ou mal connectés, émergent paradoxalement des processus de valorisation des marges. Cette dynamique se lit dans l'apparition de nouvelles mobilités qui perturbent le schéma mobilitaire classique, longtemps centripète et déterminé par des motivations essentiellement économiques. En Polynésie française, les soldes migratoires de certaines îles périphériques comme Rurutu aux Australes sont récemment devenus excédentaires. Serait-ce là une illustration d'un regain des marges et d'un nouveau modèle mobilitaire tel qu'observés en Europe, ou bien faut-il saisir cette évolution à l'aune de référentiels océaniques radicalement différents ? À partir d'un travail de recherche réalisé à Rurutu, cet article interroge la nature et les ressorts des mobilités contemporaines en Polynésie et questionne l'existence d'un modèle de mobilité post-moderne.

Mots-clés : Polynésie française, mobilités, marge, hybridation, post-colonial

1. Doctorante – UMR Géolab 6042. Université de Limoges. Courriel : sarah.bernard@unilim.fr.

2. Professeure de géographie. UMR Géolab 6042. Université de Limoges. Courriel : nathalie.bernardie-tahir@unilim.fr.

| Abstract |

To go (back) and settle down in a French Polynesian island : toward a new mobility paradigm ? The example of Rurutu (Austral Islands)

At a time when the major territorial patterns are ruled by metropolitan logics, and characterized by the marginalization of landlocked or poorly connected places, processes of valuing margins are paradoxically emerging. These dynamics are reflected through new forms of mobility that are upsetting the classical pattern, more centripetal and determined by economic reasons. In French Polynesia, net migration of some remote islands like Rurutu in Australes archipelago has recently become positive. Would this be an illustration of margins attractiveness and the setting up of a new mobility model as observed in Europe, or should we grasp this evolution in the light of radically different Oceanian benchmarks ? Based on research carried out in Rurutu, this article questions the nature and the sources of contemporary mobility in French Polynesia as well as the existence of a post-modern mobility model.

Keywords : French Polynesia, mobilities, margins, hybridization, post-colonial.

Introduction

Depuis ces deux dernières décennies, à l'heure où les modes dominants de production territoriale sont régis par des logiques de globalisation et de métropolisation, consacrant de fait la puissance des métropoles et signant en creux la marginalisation de certains territoires ruraux, enclavés ou mal connectés, émergent de manière assez paradoxale des processus de valorisation des marges ou des interstices dont certains se voient parés de nouvelles représentations positives (Sierra & Tadié, 2008 ; Grésillon, 2011 ; Depraz, 2017 ; Milhaud, 2017 ; etc.). Loin de constituer une tendance lourde et observable partout, ce constat semble néanmoins traduire l'esquisse d'un paradigme social et territorial en contradiction complète avec les prédictions de Jacques Lévy qui, dans sa formule célèbre « Oser le désert » lancée en 1994, annonçait la fin du rural.

Cet engouement pour les espaces ruraux de marge n'est certes pas complètement nouveau, comme en attestent les installations rurales post 1968 en métropole et les mouvements de retour à la terre qui, dès les années 1990, avaient conduit Bernard Kayser à parler de « renaissance rurale » (1990). Le jeu d'opposition entre le « tout urbain » et le « retour à la terre » constitue même une constante historique et épistémologique opposant ces deux domaines d'étude. Pour autant, ce qui retient l'attention aujourd'hui c'est un intérêt plus large pour les problématiques de marginalité et de marginalisation socio-

spatiales non seulement observées dans divers contextes territoriaux – urbains, périurbains, montagnards, insulaires (Zeneidi-Henri, 2002 ; Nacu, 2010 ; Janin & Andrès, 2008, etc.), mais qui permettent de surcroît d’appréhender une catégorie d’espace hybride, fondée à la fois sur des logiques inégalitaires et d’exclusion, sur un rapport ambigu à la norme et sur des dynamiques d’expérimentation et d’innovation.

En contexte rural, cette nouvelle attractivité des marges se lit notamment dans l’émergence de nouvelles mobilités qui perturbent le schéma mobilitaire classique, longtemps centripète et déterminé par des motivations essentiellement économiques et professionnelles. Bien sûr, il serait caricatural d’y voir, pour l’heure, une lame de fond inversant les polarités et renversant les logiques territoriales et mobilitaires dominantes. Pour autant, dans nos sociétés occidentales globalisées, hyper-métropolisées et hyper-connectées, des hommes, des femmes, des familles, sont de plus en plus nombreux à quitter les centres et à rompre avec des vies urbaines fébriles et turbulentes, pour faire le choix de lieux en marge et y caresser l’espoir d’y expérimenter un nouveau projet de vie, mêlant des intentionnalités désormais plurielles (projet professionnel, recherche d’une qualité de vie sociale, familiale, environnementale...).

Observable dans un grand nombre d’espaces ruraux européens ou américains (Tommasi, 2014 ; Saumon, 2019), ce mouvement de retour/renaissance est aussi visible dans certaines petites îles empreintes d’une forte ruralité qui, après des décennies de déclin économique, de déprise démographique et de marginalisation sociale et politique dans une large mesure liés aux contraintes de l’isolement et de l’exiguïté, sont aujourd’hui le théâtre d’une reprise sensible, expression d’un changement de regard des sociétés et d’une nouvelle forme d’attractivité territoriale.

Si ces nouvelles dynamiques ne sont pas l’apanage des territoires insulaires qui sont encore une minorité à être concernés par cette évolution, l’insularité apporte une touche singulière en formant un puissant réservoir d’imaginaire fondé sur une altérité objectivée par l’apparente et évidente discontinuité marine. L’île affiche une différence paraissant d’autant plus évidente et « naturelle » qu’elle se voit, matérialisée par la barrière marine qui sépare celle-ci du continent. La topographie tend ainsi à essentialiser une topologie spécifique, faisant de l’île le lieu de toutes les utopies, au sens de l’étymologie grecque *u-topos* (sans lieu, nulle part) explorée par Thomas More (1516). La prégnance des représentations occidentales de l’idéalité insulaire (Staszak, 2003 ; Bernardie-Tahir, 2005, 2010, 2011) joue ainsi incontestablement un rôle important dans ce nouveau tropisme des îles comme lieux où une nouvelle vie, plus harmonieuse et humaniste, est possible (Brigand et al., 2019).

Pour autant, si elle commence à être vérifiée en certains lieux de nos sociétés occidentales dont les structures spatiales sont généralement régies par la logique centre-périphérie, l'hypothèse de l'émergence d'un nouveau modèle mobilitaire fondé sur le renouveau des marges est-elle transposable dans un contexte culturel et sociétal aussi différent que celui de l'Océanie, et plus spécifiquement de la Polynésie française ? Constituée de cinq archipels distincts (Iles-du-Vent, Iles-sous-le-Vent, Tuamotu-Gambier, Marquises et Australes) éparpillés sur une surface océanique de près de 5 millions de km², la Polynésie française est l'espace mouvement par excellence, animé d'une infinité de circulations dont les spatialités ont évolué au fil de l'histoire et de la colonisation. Longtemps réticulaires, puis polarisées par le pôle tahitien, les mobilités observées depuis une dizaine d'années semblent néanmoins connaître une mutation, tant dans leurs ressorts que dans leurs configurations spatiales. Pour la première fois depuis le début de l'époque coloniale, la centralité de Tahiti paraît marquer le pas avec plus de départs que d'arrivées au sein de l'espace polynésien, tandis que certains archipels dits « périphériques », comme les Australes ou les Marquises, enregistrent un solde migratoire excédentaire.

Serait-ce là une illustration d'un regain des marges et d'un nouveau modèle mobilitaire tel qu'observés en Europe, ou bien faut-il lire et saisir cette évolution avec d'autres clés, en décentrant le regard, à l'aune de référentiels océaniques radicalement différents ? Dans un monde océanien marqué pendant toute la période pré-coloniale par des circulations inter-insulaires, et où les notions de centres, de périphéries et de marges ont été étrangères à la conception des spatialités et cosmogonies polynésiennes, comment interpréter le sens (dans l'acception polysémique du terme) des nouvelles mobilités qui semblent se dessiner en Polynésie française depuis ces dernières années ?

C'est la question centrale du programme de recherche ENVID'îles, financé par la Fondation de France (2017-2022), qui porte sur les néo-arrivants dans les îles polynésiennes et, plus largement, sur l'hypothèse d'un nouveau modèle mobilitaire en lien avec les problématiques environnementales. Cet article s'inscrit dans ce contexte, et s'appuie sur une enquête conduite sur l'île de Rurutu, appartenant à l'archipel des Australes. En situation de marge territoriale et économique, et enregistrant parallèlement un solde migratoire positif au cours des deux derniers recensements, cette île nous a paru incarner de manière emblématique les nouvelles dynamiques sociales et mobilitaires que nous souhaitons analyser. Les données mobilisées sont issues d'entretiens qualitatifs réalisés lors de deux missions de terrain d'un mois chacune, en 2017 et 2018.

I - « Oser le désert » (Lévy, 1994)

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les logiques et dynamiques territoriales des pays industrialisés, et plus particulièrement de la France ont été formalisées et décrites au travers d'une grille de lecture très urbano-centrée, consacrant la prééminence des centres métropolitains et signant le déclin inexorable des périphéries rurales. Des expressions telles que « Paris et le désert français » (Gravier, 1947), « la France du vide » (Béteille, 1981) ou « la diagonale du vide » ont ainsi essentialisé une organisation territoriale manichéenne faite de pleins et de vides, de lieux attractifs qui polarisent la vie des hommes, les activités, la vitesse et l'action, et des lieux d'abandon et de solitude. Négatifs des centres urbains devenus à l'heure globale les points névralgiques de la production des territoires, les « déserts » ont pris forme et se sont installés progressivement dans les représentations collectives comme une réalité inéluctable. Jacques Lévy a même poussé l'analyse plus loin en exhortant les sociétés contemporaines à assumer pleinement la mort des campagnes et la consécration d'un modèle civilisationnel unique, celui des villes, qui structurerait désormais l'ensemble de l'espace français. « Dans les pays développés, on trouve des espaces plus ou moins urbains, mais les moins urbains ne constituent plus le cœur d'une autre forme de civilisation, seulement l'extrême périphérie de la ville » (Lévy, 1994, p. 7).

1 - L'hypothèse d'un renouveau des marges en Occident

Cette vision semble pourtant aujourd'hui discutable, voire en partie dépassée avec les premiers signes d'essoufflement de la logique de « métropolarisation » (Godet et al., 2018) et le renouveau démographique observé dans certaines de ces « marges », au point que d'aucuns n'hésitent pas à évoquer « la fin du désert français » (Le Bras, 2005). Cette notion de marge appelle quelques éclairages tant ses contours sont flous et sa définition, polysémique, souvent confondue avec celles des notions proches mais néanmoins distinctes que sont les périphéries, les limites ou les confins. Une périphérie est plus ou moins intégrée à un centre et entretient avec ce dernier un rapport asymétrique de subordination ; une marge (du latin *margo* : bord) est un espace en bordure qui reste à l'écart du système territorial dominant. Quand la périphérie se définit dans le cadre d'une hiérarchisation graduelle avec le centre, la marge relève de la rupture, du fractionnement et de la discontinuité.

Quoique spatialement et temporellement contrasté (Dedeire et al, 2011), ce phénomène de renouveau des marges rurales peut être compris au travers de deux interprétations contradictoires (Tommasi, 2014) : la première s'inscrit

dans la continuité de l'analyse de Jacques Lévy voyant dans cette renaissance relative l'effet d'une suburbanisation à l'œuvre, affectant des territoires ruraux éloignés des villes mais qui n'en demeurent pas moins sous l'influence directe de celles-ci. Selon cette perspective, les territoires ruraux seraient donc des territoires passifs, animés de dynamiques exogènes impulsées par une urbanité conquérante. L'autre interprétation considère au contraire la renaissance rurale comme le résultat de logiques endogènes (Hervieu & Viard, 2005 ; Kayser, 1990 ; Pistre, 2012, Simard, 2011) liées aux recompositions économiques et sociétales des territoires de faibles densités, aux nouvelles formes de développement local et au rôle des aménités environnementales (Urbain, 2002). Par-delà ces divergences explicatives, la reprise démographique du rural doit aussi être saisie à l'aune de deux autres processus, en particulier la disjonction entre les bases productives et résidentielles, à l'origine d'une économie résidentielle de plus en plus florissante (Davezies, 2009 ; Tallandier, 2012), mais aussi l'importance des produits et de la qualité, formalisée au travers de la notion de « panier de biens et de services » par Pecqueur (2001) et Mollard (2001), qui explique dans une certaine mesure les recompositions des espaces ruraux à l'œuvre aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit, cette « renaissance » s'inscrit dans un contexte de mutations profondes des mobilités contemporaines, tant dans leur volume que dans leur nature et leurs configurations multiscalaires. Depuis ces dernières années, cette inflation mobilitaire a donné lieu à pléthore de publications, revues, colloques, *think tanks*, réseaux et centres de recherche en sciences sociales au point d'aboutir à la théorisation d'un *mobility turn* (Sheller et Urry, 2006), faisant de la mobilité la clé de lecture et d'analyse principale des dynamiques économiques, sociales et politiques contemporaines.

La complexification des logiques mobilitaires s'illustre notamment par l'apparition de nouveaux types de déplacements qui s'ajoutent, voire se combinent aux migrations économiques classiques et qui brouillent par ailleurs les limites convenues entre migration et tourisme : les migrations d'agrément ou migrations d'aménités. Observée aux États-Unis par Ullman (1954) qui fut l'un des premiers à formaliser le rôle moteur des aménités paysagères, environnementales ou climatiques dans la dynamique migratoire, cette nouvelle forme de migration résidentielle, relevant de logiques que l'on pourrait qualifier de « post-touristiques » (Bourdeau, 2009), a ouvert un nouveau champ de recherches particulièrement prolifique en France et en Europe depuis le milieu des années 1990 (Cognard, 2010 ; Martin, Bourdeau & Daller, 2012 ; Milbourne, 2007 ; Moss, 2006 ; O'Reilly & Benson, 2009). Ces *lifestyle migrations*, mobilités d'un nouveau genre qui ne relèvent ni tout à fait du tourisme, ni tout à fait de la migration, traduisent pourtant des évolutions

sociétales qui ne sont pas mineures (Cohen, Duncan, & Thulemark, 2013) et rompent avec le déterminisme économique qui avait longtemps constitué l'un des principes fondateurs de la théorie migratoire (Martin, 2013). Ce ne seraient plus désormais les seules potentialités du marché du travail et la croissance économique locales, mais aussi les qualités du lieu d'accueil en termes d'aménités ou de possibilités de loisirs qui motiveraient les mobilités, quitte à ce que cela se traduise pour les migrants par une perte de revenus et un déclassement économique.

Ainsi, aujourd'hui de plus en plus d'individus osent le désert, motivés par la recherche de lieux de re-création individuelle et collective pour reprendre la formule de l'équipe MIT, agréables à vivre, loin de l'effervescence métropolitaine. Inscrits dans des histoires et trajectoires de vie très diverses, qu'ils soient *big trippers* australiens (Vacher, 2004), hivernants français au Maroc, *backpackers* en Thaïlande (Le Bigot, 2017), ou néo-arrivants dans les îles du Ponant (Brigand, 2016, 2019), ils ont malgré tout en commun « the common pursuit of the “good life” » (O'Reilly & Benson, 2009, p. 3), rêvant d'« aller chercher ailleurs un quotidien enchanté » (Le Bigot, 2017, p. 487). Toutefois, ces nouvelles dynamiques sont-elles transposables dans des contextes sociétaux non occidentaux ?

2 - Quelle transposabilité de la renaissance des marges et du « mobility turn » dans le monde océanien ?

Les dynamiques et structurations territoriales des régions océaniques ont en effet souvent été analysées au travers de grilles de lecture occidentales profondément imprégnées du concept de centre/périphérie/marges. Dans la logique de Gravier (1947), certains n'hésitent pas à parler des archipels comme étant « *le désert polynésien* » (Bon, 2005, p. 2) et à proposer une hiérarchisation des différents espaces du territoire consacrant la centralité de l'île de Tahiti et reléguant les autres îles à des périphéries plus ou moins intégrées (Merceron et Morshel, 2013). Pour autant, ce modèle occidental faiseur de périphéries et de marges n'est pas totalement opérant dans le contexte océanien où, comme l'avait si bien étudié Joël Bonnemaïson, « *l'univers est une myriade d'îles en relation les unes avec les autres. Ce monde éclaté, dont l'îléité est la norme, n'a pas de centre ; il est fait de réseaux qui jettent dans l'espace un vaste filet de relations qui se nouent dans certains lieux et se relâchent dans d'autres mais qui n'en oublient aucun* » (Bonnemaïson, 1990, p. 123). Plus récemment, E. Hau'ofa nous invitait également à décentrer le regard et à nous affranchir des hiérarchisations et discontinuités propres au modèle occidental en prenant l'exemple de Tonga, « où les habitants de la principale île ont l'habitude de parler de leurs compatriotes du reste de l'archipel, non

pas comme des gens des îles extérieures, comme le diraient les chercheurs en sciences sociales, mais comme [...] *tahi*, 'peuple de la mer' » (*ibid.*, 2015, p. 17). Certes, la colonisation française a tenté d'exporter (et partiellement réussi) son modèle centraliste en Polynésie, comme nous le verrons un peu plus loin, et la centralité de Tahiti n'est pas une vue de l'esprit quand on sait que cette île concentre 80 % de la population et l'essentiel des emplois et de la richesse du territoire polynésien. Mais il convient toutefois de prendre la notion de marge avec beaucoup de précaution, tant celle-ci reste étrangère au temps long de l'histoire et aux spatialités des sociétés polynésiennes.

Par ailleurs, dans le contexte culturel de l'Océanie en général et de la Polynésie française en particulier, la notion de migration revêt-elle le même sens que dans nos sociétés occidentales et est-elle pertinente pour rendre compte de la nature et du sens (au sens propre et figuré du terme) des déplacements ou des circulations qui se déploient entre les îles ? Gilles Pestana avait déjà formulé cette interrogation à propos des petites îles calédoniennes des Loyautés et exhorté à se méfier des notions de « dépeuplement rural et de dynamiques territoriales associées [...], notions importées du contexte français ou européen (qui) fonctionnent comme de puissants présupposés et qui peuvent limiter l'appréciation de situations spécifiques » (Pestana, 2016). Dans le contexte polynésien, Tamatoa Bambridge propose également une réflexion très éclairante sur la manière dont il est possible de concevoir et comprendre les mobilités, et sur le caractère inapproprié du terme de migrations : « Les études qui ont généralement abordé la problématique de la mobilité et du territoire en Océanie ne l'ont fait que sous l'angle des migrations. [...] Notre hypothèse est que les mobilités actuelles ne peuvent être exclusivement interprétées en termes de migration. D'autres types de mobilités en Océanie se définissent avant tout par référence à l'idée d'un retour même symbolique et continuent d'être associées prioritairement à un périple et à une aventure » (2004, p. 196-197). Profondément protéiformes, liés tout autant à des motivations économiques, sociales, familiales qu'à un mode de fonctionnement culturel fondé sur une idéologie, des valeurs, voire une cosmogonie singulière, les mouvements de population observés dans les îles polynésiennes seront ici désignés de manière privilégiée par le terme de mobilités, afin de dépasser les limites épistémologiques du concept occidental-centré de migration.

II - La Polynésie : un espace mouvement

En Polynésie, tout à la fois espace d'émigration, d'immigration et théâtre d'intenses circulations internes, les mobilités ont en effet toujours été un des principaux marqueurs identitaires (Connell, 1990 ; Rallu, 1990 ; MacCall &

Connell, 1993 ; Bedford, 1997 ; MacPherson, 1997 ; D'Hautesserre, 2004). Leur généalogie peut être appréhendée en trois phases : les mobilités pré-coloniales, les mobilités coloniales et les mobilités contemporaines qui concentreront notre attention.

1 - Des circulations anciennes aux mobilités coloniales

Sans trop entrer dans le détail des déplacements océaniques pré-coloniaux, déjà amplement documentés (Bachimon, 1990 ; Teriierooiterai, 2013 ; Hau'ofa, 2015), soulignons en premier lieu que les mobilités actuelles en Polynésie française sont l'héritage d'une longue et ancienne épopée maritime au travers de laquelle les Océaniens ont progressivement construit une relation très particulière à la mer.

L'analyse des mythes fournit de nombreuses indications sur la manière dont les Océaniens appréhendent le monde et donnent des clés de compréhension sur les distances parcourues et les chemins empruntés par les navigateurs durant leur conquête du Pacifique. Ainsi, pénétrés d'une cosmogonie singulière consacrant l'océanité du Monde (Bachimon, 1990), et forts d'une connaissance très poussée de la navigation hauturière (Teriierooiterai, 2013), les Polynésiens ont toujours été en mouvement, la pirogue devenant l'emblème d'une mobilité consubstantielle de leur identité.

On connaît peu de choses sur les motivations et les finalités de ces mobilités, mais certains auteurs émettent quelques hypothèses. Pour E. Hau'ofa, les Polynésiens « naviguaient pour commercer et se marier. [...] Ils voyageaient pour rendre visite à leurs parents dans une large variété d'environnement naturels et culturels, pour étancher leur soif d'aventure et même pour se battre et dominer » (Hau'ofa, 2015, p. 19). Toullelan et Gille (1999) ajoutent que la pression démographique ou sociale exacerbée dans certains archipels pouvait aussi conduire à des départs. Dans tous les cas, ces mobilités étaient considérées comme une forme d'habiter spécifique à ce territoire océanien mêlant indistinctement la mer et ses îles dans une circulation incessante mais toujours animée par l'idée du retour.

Puis, le contact avec les Européens transforma les trajectoires et les ressorts des mobilités pré-coloniales, provoquant une nouvelle répartition géographique de la population et une organisation différente du territoire. Désormais, le contrôle des hommes impliqua celui des territoires dès lors définis par des frontières et soumis aux puissances coloniales. Cette représentation européenne de l'espace s'est ainsi brutalement imposée en Polynésie française, contribuant à « déterritorialiser les mobilités traditionnelles et à les rendre en partie obsolètes » (Bambridge, 2004, p. 201).

La Métropole française initia dans un premier temps des mobilités contraintes, embarquant de force des Polynésiens, et plus largement des Océaniens, Chinois et Japonais pour aller travailler dans les mines et plantations coloniales qui essaïmaient en certains points du territoire : exploitation de phosphate à Makatea, culture de coprah et de perle dans les îles des Tuamotu-Gambier, culture de la vanille dans les îles Sous le Vent et de café dans l'archipel des Australes. L'administration française envoya également des citoyens métropolitains pour gérer la colonie, mettre en valeur les terres agricoles ou travailler dans l'administration coloniale (Toullélan, 1982 ; 1984).

Puis, à partir des années 1950, ces déplacements contraints s'effacèrent progressivement au profit « d'une migration individuelle, rompant avec les déplacements contrôlés de la colonisation, par contrats de travail » (Rallu et al, 1997, p. 41). De plus en plus séduits par les nouvelles activités et le mode de vie venus d'Europe, les Polynésiens se tournèrent vers Tahiti et les quelques pôles économiques construits par les colons. Dans ce contexte, l'implantation du Centre d'Expérimentation du Pacifique (C.E.P) en 1962, destinée à remplacer les sites d'essais du Sahara algérien, joua un rôle déterminant dans cette nouvelle organisation territoriale. En effet, les travaux entrepris à Papeete et sur les sites de Moruroa et Hao aux Tuamotu nécessitant une importante main-d'œuvre, les populations des îles et les Polynésiens expatriés (re)vinrent massivement s'installer à Tahiti principalement, pour y trouver du travail dans le cadre d'un tissu économique désormais polarisé par l'activité du C.E.P. C'est à partir de ce moment que certains auteurs, à l'instar de J. Fages (1973 ; 1974), notent un tournant dans l'histoire des mobilités en Polynésie française, passant de mouvements « circulaires » et « temporaires » à des mouvements « linéaires », « durables » et « urbains ». Selon l'auteur, l'extension du marché du travail à Papeete déclencha des mouvements migratoires massifs entre les archipels et Papeete et provoqua la fixation en ville d'une importante population. Cette nouvelle économie coloniale jetait ainsi les bases d'un schéma centre-périphérie inédit dans l'histoire de ce territoire, fondé sur un modèle mobilitaire centripète consacrant la centralité tahitienne et de quelques rares pôles insulaires et dessinant, en creux, les nouvelles périphéries insulaires.

2 - Les mobilités contemporaines : vers un nouveau modèle ?

Aujourd'hui pourtant, après la fermeture du CEP en 1996 et la sévère crise économique qui secoue la Polynésie depuis 2008, la donne semble s'être modifiée, et ce à deux échelles différentes.

À petite échelle tout d'abord, ici comme dans d'autres régions du monde, le champ migratoire des Polynésiens s'est considérablement élargi d'abord à l'ensemble de l'Océanie (Nouvelle-Calédonie, Australie, Nouvelle-Zélande) et, de façon plus massive, vers la Métropole. Parallèlement à cet élargissement, Tamatoa Bambridge note que les flux ne correspondent plus à « des changements définitifs de résidence, mais, au contraire, à des parcours de circulation à une échelle transnationale » (*ibid.*, p. 205), animés de va-et-vient et de mobilités multiscalaires. Par ailleurs, les mouvements entrants et sortants, entre la Polynésie et le reste du monde, se sont considérablement amplifiés, poussant les Polynésiens à faire « ce que leurs ancêtres avaient fait avant eux : agrandir leur monde à chacun de leurs déplacements, mais à une échelle inimaginable jusqu'alors » (Hau'ofa, 2015, p. 24). Les études récentes de l'ISPF corroborent l'ensemble de ces évolutions. Depuis le début des années 2000 en effet, ils sont de plus en plus nombreux à s'expatrier, selon un rythme, accéléré par rapport aux décennies précédentes, de quelque 3 000 départs en moyenne chaque année (ISPF, 2014). Dans le même temps, le nombre d'arrivées en Polynésie s'est continuellement accru depuis la fin des années 1980, sauf pour la période intercensitaire 2007-2012 où cette tendance s'est momentanément infléchie, probablement en lien avec la crise de 2008. Les immigrés proviennent pour une large majorité d'entre eux (70 %) de Métropole, les autres venant principalement de Nouvelle-Calédonie ; ils sont d'origine métropolitaine pour l'essentiel (85 %) et, dans une moindre mesure, des natifs revenant en Polynésie (15 %), ces derniers formant toutefois des effectifs en hausse au cours des dernières années.

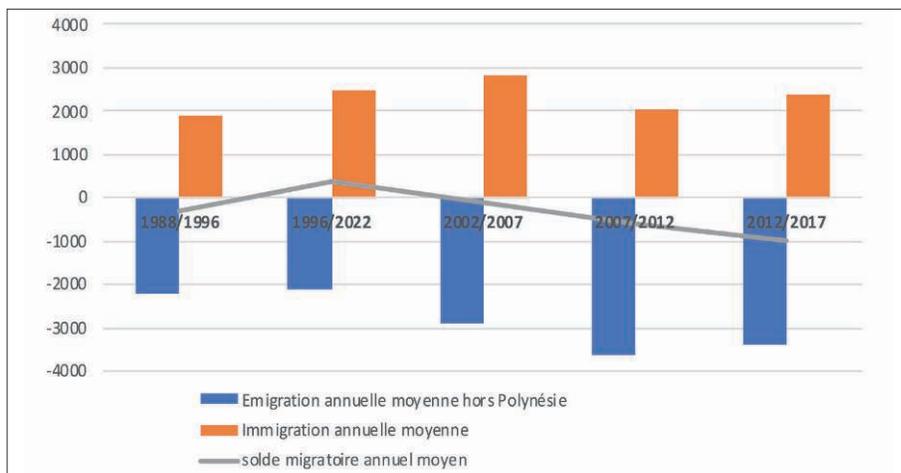


Figure 1. Évolution du nombre annuel moyen d'émigrés et d'immigrés en Polynésie Française (1988-2017)

Source : ISPF, INSEE. Recensement 2017.

À plus grande échelle, le schéma migratoire interne à la Polynésie connaît également des évolutions notables. Plus précisément, l'attractivité tahitienne marque le pas, remettant en question le modèle migratoire centripète forgé au cours de la période coloniale. La montée du chômage a provoqué une explosion des situations de précarité, voire d'exclusion sociale à Tahiti (Herera & Merceron, 2010), en particulier au sein des communautés insulaires originaires des archipels éloignés, localisées principalement dans les quartiers auto-construits de Faa'a à la périphérie de Papeete, mais également dans certains quartiers centraux comme à Mamao (Tourland, 2008). C'est dans ce contexte déprimé que le gouvernement du Territoire avait tenté de mettre en place, dès la fin des années 1990, une politique d'incitation au retour des populations dans les îles. Il s'agissait alors « d'envisager la stabilisation géographique de la population résidente des archipels extérieurs et la réintroduction de leurs émigrés » selon A.M. D'Hautesserre (2004), une des rares auteures à avoir étudié les mobilités post-CEP. Depuis, l'exhortation au retour dans leurs îles natales des insulaires émigrés à Tahiti imprègne le discours politique, une vulgate relevant semble-t-il plus de l'incantation que d'une réalité migratoire avérée. Toutefois, l'observation et la comparaison minutieuses des recensements démographiques et des mouvements migratoires entre 1996 et 2017 laissent entrevoir des signes de changement.

L'étude des recensements de population réalisés par l'ISPF entre 1996 et 2017 nous permet en effet de déceler certaines évolutions dans les mobilités entre les archipels. Progressivement, les flux migratoires des archipels vers Tahiti ont perdu de leur importance au profit d'un rééquilibrage vers des flux centrifuges nettement plus nourris. Plus précisément, depuis 2007, on observe une double inversion migratoire : pour la première fois depuis très longtemps, Tahiti enregistre plus de départs que d'arrivées en mobilité interne, et le solde migratoire des archipels des Tuamotu-Gambier, des Marquises et des Australes devient excédentaire. Cette tendance se confirme lors du dernier recensement de 2012-2017, avec plus d'arrivées que de départs aux Tuamotu et dans les Australes, même si la situation s'inverse à nouveau pour les Marquises (figure 2).

Difficile, compte tenu des faibles effectifs et d'une fiabilité mesurée des statistiques démographiques en Polynésie, d'en déduire l'émergence d'un nouveau modèle mobilitaire en rupture avec les précédents. Toutefois, ces signes interrogent dans un contexte local où, nous l'avons vu, les mobilités résidentielles se transforment profondément, sur fond de marasme économique, de remise en question de la métropolisation, de « réveil culturel » (Saura, 1988 ; Brami Celentano, 2002) et de montée de nouveaux idéaux sociaux et environnementaux qui rebattent les cartes du peuplement. À l'instar

de Tamatoa Bambridge qui, au sujet des mobilités océaniques actuelles, pose la question d'un retour à de nouvelles formes de circulations, locales et transnationales (2004), on peut se demander si les mouvements contemporains observés aujourd'hui en Polynésie ne traduisent pas une forme d'hybridation entre des mobilités pré-européennes réactivées, des migrations coloniales qui continuent encore malgré tout de se polariser sur les centralités économiques de la Polynésie, et des mobilités plus récentes, locales et transnationales, mues par de nouveaux ressorts culturels et environnementaux. Dans ce contexte, comment lire et comprendre le regain d'attractivité, certes relatif et récent, des archipels dits périphériques en Polynésie ?

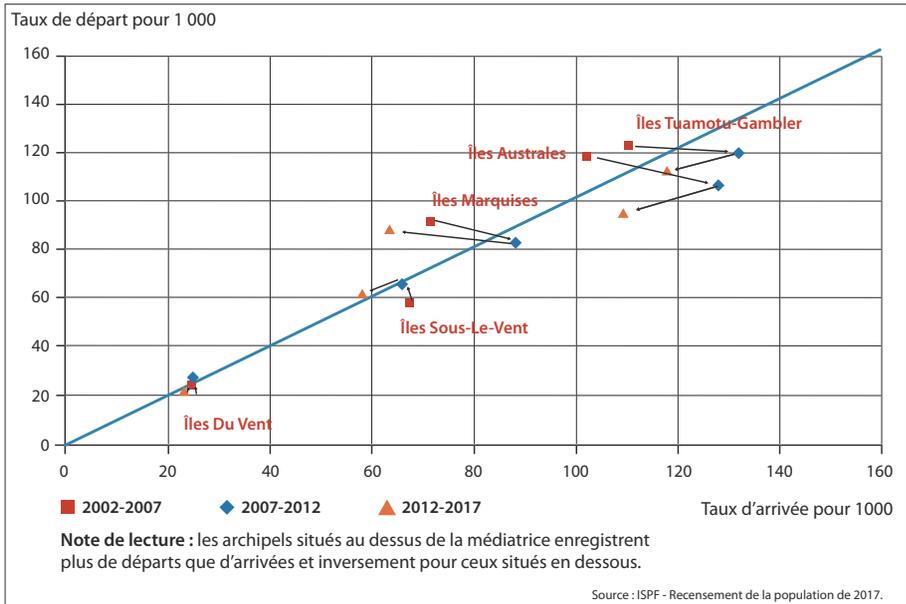


Figure 2. Migrations inter-archipels (2007-2017)

III - Rurutu : le renouveau d'une île en marge ?

Afin d'éclairer ce questionnement, nous avons décidé de centrer notre étude sur l'archipel des Australes et plus particulièrement sur l'île de Rurutu qui, d'après les deux derniers recensements et après des décennies de solde migratoire déficitaire, enregistre une immigration nette positive.

1 - Une île polynésienne « en marge » ?

Cette évolution semble d'autant plus étonnante qu'elle s'inscrit dans une des marges de la Polynésie française, ou plutôt dans un territoire considéré

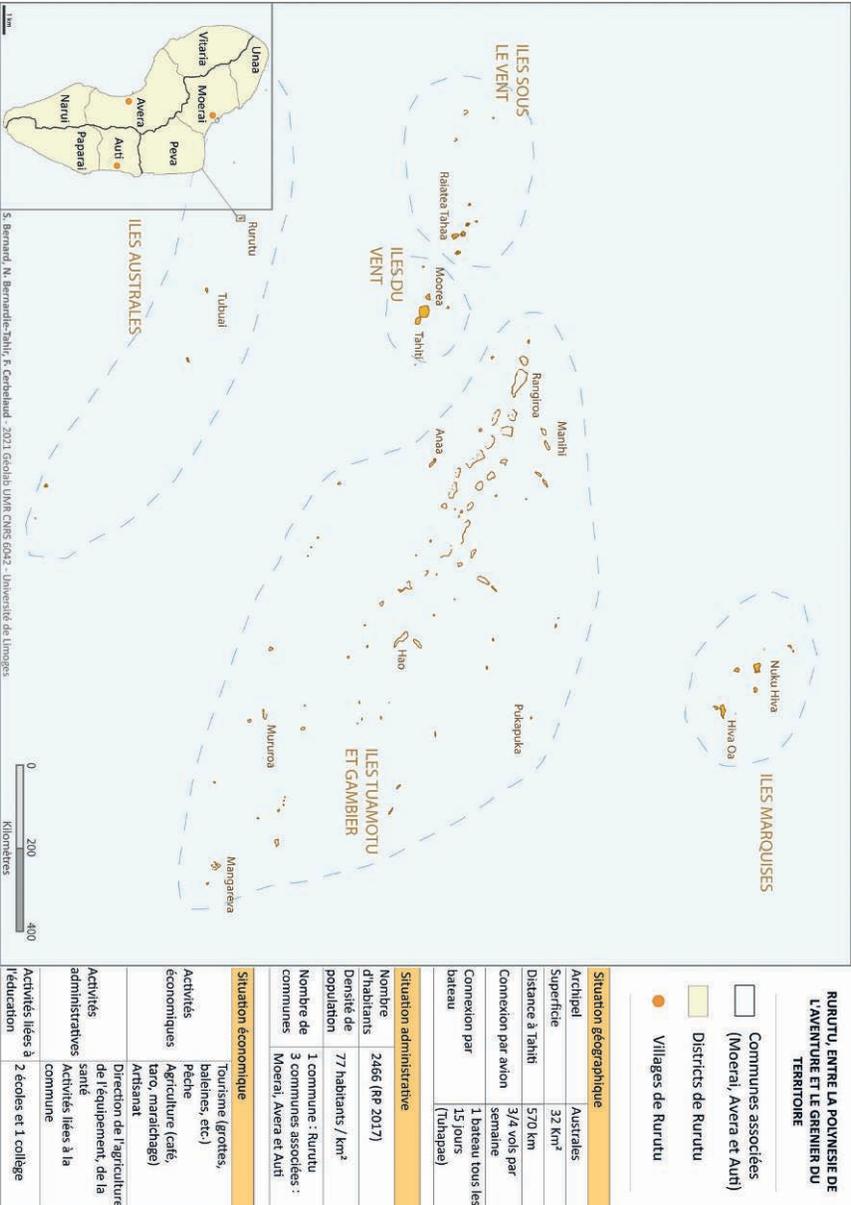


Figure 3. Carte d'identité de Rurutu

comme tel dans la grille spatiale occidentale compte tenu du différentiel économique et social existant entre Tahiti et Rurutu. L'île est, en effet, marquée par un fort degré d'enclavement. Éloignée du centre métropolisé de Tahiti par 570 km d'océan (Figure 3), deux bateaux par mois ravitaillent la commune et trois à quatre avions par semaine la desservent selon la saison touristique. Rurutu correspond par ailleurs à une marge économique au sein de la Polynésie française et, plus largement, au sein du territoire français. En 2015, le niveau de vie médian mensuel des habitants des Australes était inférieur d'un tiers à celui de l'ensemble de la Polynésie française (ISPF, 2018). Plus précisément, il était de 58 000 F.CFP (environ 480 €/mois) aux Australes, contre 91 000 F.CFP en Polynésie et 192 000 F.CFP en France métropolitaine. Par ailleurs, la part de revenus très modestes est ici plus importante qu'ailleurs. Alors qu'en France métropolitaine 16 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, ce pourcentage monte à 26 % en Polynésie et à 32 % aux Australes³.

L'économie de Rurutu repose principalement sur l'agriculture, la pêche, l'artisanat et le tourisme, même si celui-ci reste relativement modeste (Malogne-Fer & Fer, 2004 ; Blondy, 2010). Dans ce domaine, l'île s'inscrit dans cette « *Polynésie de l'aventure* » décrite par J.-C. Gay (1994) en formant un haut-lieu de l'observation des baleines et de la découverte des grottes.

Au sein des Australes, Rurutu dispose pourtant de quelques avantages comparatifs. Si l'île de Tubuai est le chef-lieu de l'archipel, Rurutu regroupe sur son territoire – essentiellement dans le village de Moerai – les principaux services nécessaires à la population et aux nouveaux arrivants : la mairie, une école, un collège (qui accueille aussi les élèves de Rimatara), l'hôpital (le seul de l'archipel), la gendarmerie, etc. L'île possède également des antennes administratives du Territoire (la direction de l'agriculture et le service de l'équipement), qui l'affranchissent de celles de Tubuai. Elle dispose par ailleurs des services qui permettent de maintenir les liens avec les autres îles (la poste, l'aéroport et un port de ravitaillement dans chaque commune associée), et qui sont autant de sources d'emplois potentiels, notamment au travers des Contrats d'Aide à l'Emploi (CAE) attribués par le gouvernement.

Pour autant, même si la vie culturelle de l'île est riche et dynamique, avec la présence de multiples associations (sportives, artisanales, religieuses) et la tenue d'évènements marquants (le Heiva en juillet, le Tour de l'île en janvier, le Mê en mai, la pêche aux *ature* en juin, etc.), Rurutu n'offre pas, *a priori*, les conditions socio-économiques généralement requises pour justifier une augmentation du nombre d'arrivées et d'installations.

3. Le seuil de pauvreté ou « seuil de bas de revenus » désigné par l'ISPF, correspond à 115 000 F.CFP en France métropolitaine, 55 000 en Polynésie et 35 000 aux Australes (ISPF, 2018).

2 - L'île et ses néo-arrivants

Le choix de cette île est donc d'autant plus intéressant pour interroger les nouvelles dynamiques de mobilités observées en Polynésie. Les effectifs de néo-arrivants y sont en effet relativement importants depuis une dizaine d'années : 502 personnes sont arrivées sur l'île, entre 2007 et 2017, ce qui est particulièrement notable pour une île d'environ 2 500 habitants. Aux deux derniers recensements l'île enregistre un solde migratoire positif (figure 4) qui, globalement, se maintient d'une période intercensitaire à l'autre.

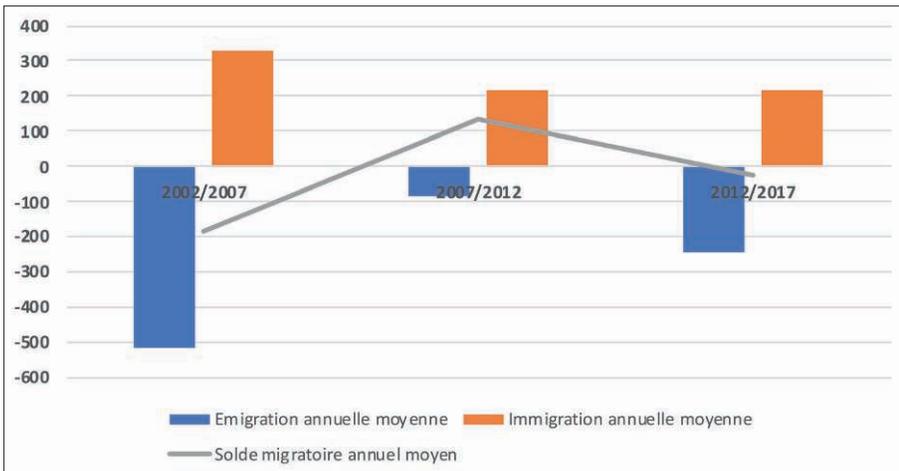
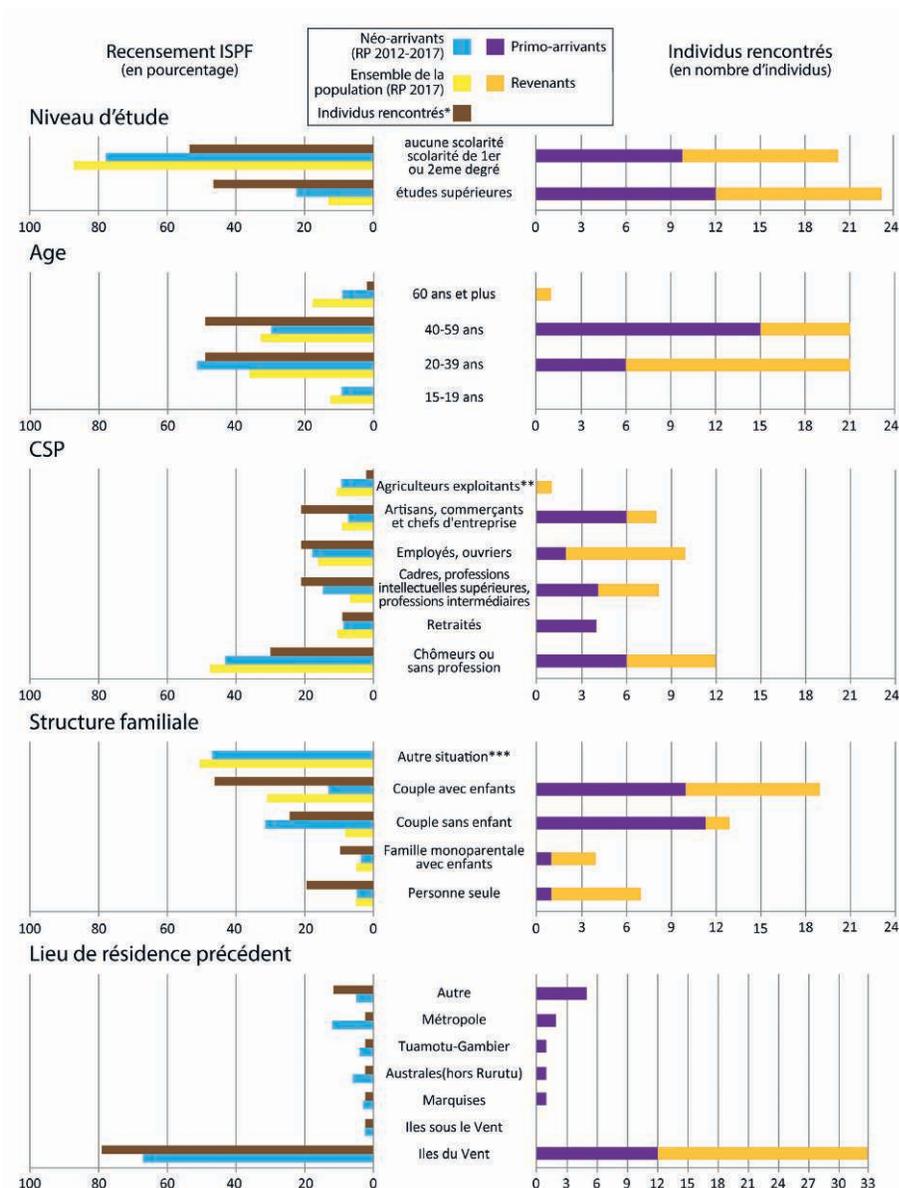


Figure 4. Évolution du solde migratoire de Rurutu (2002-2017)

Source : Recensement de population 2012 et 2017, ISPF – Insee.

L'étude que nous menons repose sur une démarche qualitative avec la réalisation de 43 entretiens menés auprès de néo-arrivants lors de deux missions d'un mois à Rurutu, en 2017 puis en 2018. La grille d'entretien se compose de quatre thèmes (la trajectoire migratoire, la vie dans l'île, les liens avec l'extérieur, le futur) avec des questions ouvertes offrant la possibilité aux enquêtés de parler librement. Selon la disponibilité de ces derniers, les entretiens se sont déroulés chez eux, sur leur lieu de travail ou dans un café. Dépendant de leur temps disponible, de leur intérêt et de leur aisance à s'exprimer, les entretiens pouvaient durer de trois quarts d'heure à plusieurs heures.

Plusieurs auteurs (Sencébé, 2004, Sencébé & Lépicier, 2007 ; Cognard, 2010 ; Simard, 2011 ; Tommasi, 2014) ont souligné la difficulté à définir la notion de néo-arrivant. Si pour l'ISPF un nouvel arrivant est une personne qui habitait, lors du précédent recensement, dans une autre commune que celle où il réside actuellement, nous avons utilisé une définition plus souple reposant sur



*Nous avons mesuré ici les individus de notre échantillon en pourcentage afin de comparer leur niveau de représentativité avec les autres groupes. Toutefois, compte tenu du faible nombre d'enquêtés, ces pourcentages, peu pertinents, ne seront pas utilisés pour l'analyse.

**Le faible nombre d'agriculteurs exploitants s'explique par leur faible présence dans l'espace public et donc par la difficulté que nous avons eue à entrer en contact avec ces personnes

***En Polynésie française, la notion de « famille étendue » est très présente, cette catégorie correspond à une structure regroupant une ou plusieurs familles avec une ou plusieurs personnes seules. Or les populations mobiles de notre enquête se déplacent seules ou en famille restreinte ce qui explique l'absence de cette catégorie dans notre échantillon.

Source : entretiens et RP 2017 - ISPF ; S. Bernard, N. Bernardie-Tahir, F. Cerbelaud - 2021 - Geolab UMR CNRS 6042 - Université de Limoges

Figure 5. Profil des néo-arrivants à Rurutu (d'après les recensements de population et les individus rencontrés)

d'autres paramètres que la date d'arrivée, comme par exemple la manière dont les enquêtés se définissent eux-mêmes. Nous avons ainsi interrogé des néo-arrivants très majoritairement (re)venus s'installer à Rurutu entre 2007 et 2018.

Notre échantillon repose sur deux grandes catégories de migrants, les individus originaires de Rurutu qui y reviennent (20), que nous désignerons par le terme de « revenants » (Richard, Dellier, Tommasi, 2014), et les primo-arrivants (23), étrangers à l'île, qui viennent s'y installer pour la première fois. La majorité des primo-arrivants sont originaires de Tahiti mais certains viennent aussi de Métropole, de La Réunion et d'autres îles de Polynésie française comme Ua Po (Marquises) et Tubuai (Australes) (Figure 5). Sur ces 23 primo-arrivants, 11 sont venus s'installer avec leur conjoint(e) de retour dans leur île.

Globalement, notre échantillon est représentatif des profils de néo-arrivants recensés par l'ISPF, même si quelques écarts doivent être relevés, notamment relatifs à la structure familiale et à la catégorie socio-professionnelle.

IV - (Re)-venir à Rurutu : des mobilités hybrides

L'enquête qualitative que nous avons menée auprès des néo-arrivants à Rurutu nous apporte un éclairage intéressant sur les mobilités à l'œuvre aujourd'hui. Elle nous permet en effet d'aller plus loin que les analyses quantitatives produites à partir des statistiques démographiques, en se focalisant plus finement sur la complexité des configurations géographiques et des ressorts des mobilités récentes, ainsi que sur les ressentis, le vécu et les imaginaires des individus récemment arrivés sur cette petite île des Australes. Elle offre un prisme intéressant pour questionner la pertinence d'un modèle mobilitaire émergent dont nous faisons ici l'hypothèse.

1 - Aller à Rurutu : des trajectoires plurielles

L'analyse des entretiens réalisés confirme la diversité des parcours migratoires antérieurs à l'installation, que dessinent les choix, les envies et les contraintes des individus. Les trajectoires identifiées reflètent des itinéraires plus circulatoires que linéaires, articulant des mobilités de courtes et longues distances et de courtes et longues durées, des va-et-vient et des circulations selon des pas de temps variables. Pour certains, Rurutu est une étape (et dans certains cas la dernière) dans une trajectoire de vie hyper mobile, pour d'autres c'est une première expérience, une contingence ou une nécessité.

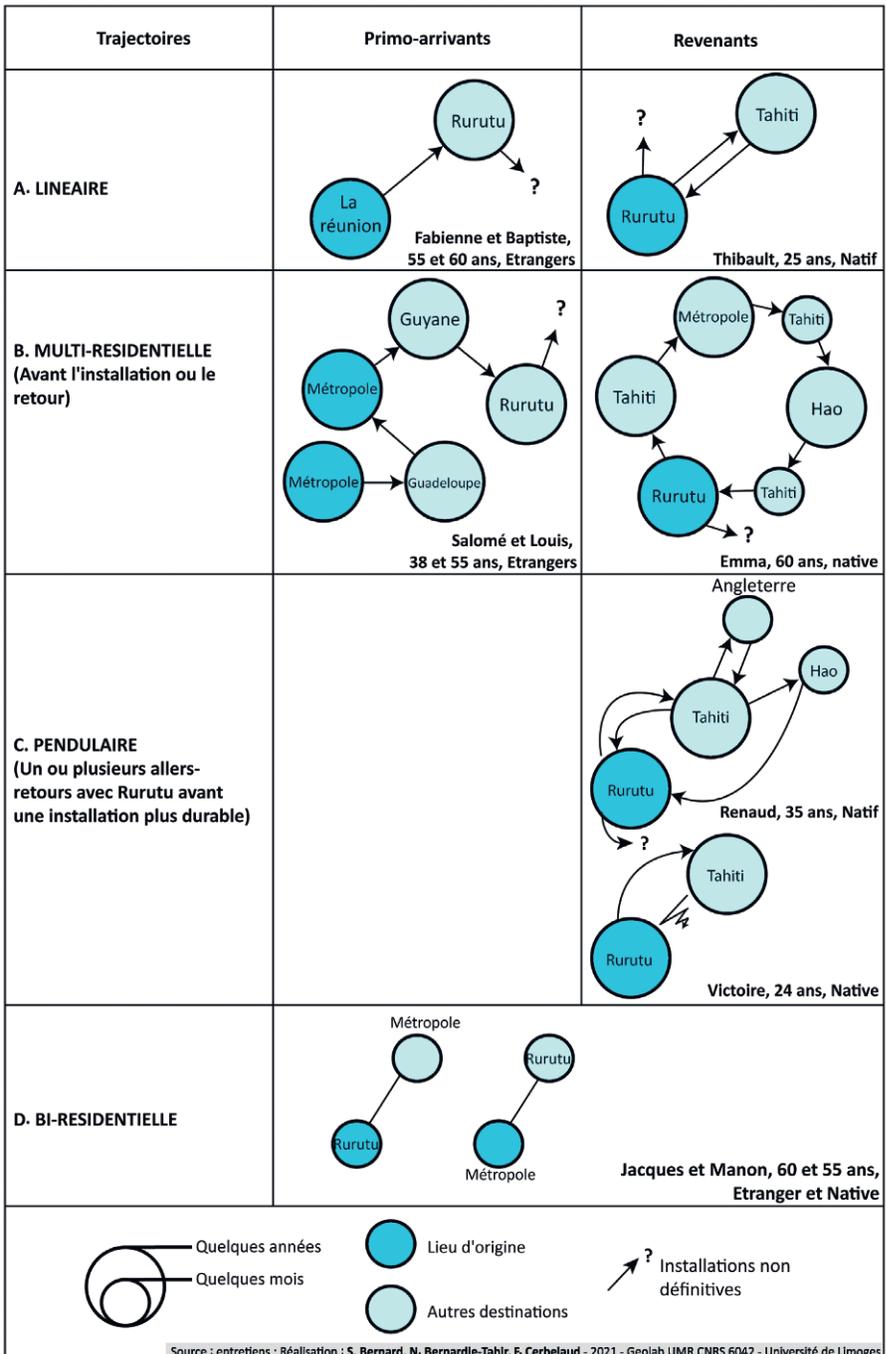


Figure 6. Trajectoires-types des mobilités des néo-arrivants enquêtés à Rurutu

Source : enquêtes de terrain.

L'étude approfondie des 41 parcours migratoires des néo-arrivants enquêtés fait ressortir quatre trajectoires types (Figure 6).

La première est de type linéaire (Figure 6A), que ce soit pour les primo-arrivants qui arrivent directement à Rurutu ou bien pour les revenants qui y reviennent après un séjour à Tahiti ou ailleurs. C'est le cas de Thibault (25 ans, N, R)⁴, natif de Rurutu et revenu y vivre après avoir séjourné trois ans à Tahiti, mais aussi de Fabienne et Baptiste (55 ans et 60 ans, E, P), originaires de La Réunion et qui se sont directement installés à Rurutu. Ce type de trajectoire reste rare cependant, la majeure partie des néo-arrivants s'inscrivant dans des itinéraires plus complexes que l'on peut appréhender au travers de trois autres catégories.

La seconde correspond à des néo-arrivants hypermobiles, ayant vécu diverses expériences résidentielles avant d'arriver à Rurutu (Figure 6B). Ce sont généralement des individus dotés d'un fort capital spatial et d'une réelle motilité (Kaufman *et al.*, 2015) qui, à l'instar des plaisanciers néo-arrivants étudiés à Raiatea par Bernard & Bernardie-Tahir (2020), ont expérimenté plusieurs lieux de vie avant de (re)venir s'installer à Rurutu. C'est par exemple le cas de Salomé et Louis (38 ans et 55 ans, E, P), originaires d'Espagne et de métropole, qui ont beaucoup voyagé en Métropole, en Guadeloupe et en Guyane avant de poser leurs valises à Rurutu :

Nous on a beaucoup voyagé un peu partout, moi je suis kiné donc j'ai une facilité pour le travail dès que j'ai fini mes études, même avant j'ai commencé déjà à partir faire mes stages dans différents pays. (Salomé, 38 ans, E, P).

Mais c'est aussi le cas de certains revenants comme Emma (60 ans, N, R), qui après avoir quitté Rurutu dans sa jeunesse, a passé une partie de sa vie à circuler entre Tahiti, la Métropole et d'autres îles polynésiennes avant d'y revenir sur le tard.

La troisième est dessinée par des individus (revenants donc) ayant déjà réalisé un ou plusieurs allers-retours avant de s'installer plus durablement à Rurutu (Figure 6C). Plusieurs cas de figure illustrent cette trajectoire pendulaire. Dans certaines situations (celle de Renaud par exemple), il s'agit de personnes originaires de Rurutu qui sont revenues une première fois sur

4. Pour chaque individu que nous mentionnerons, nous caractériserons son profil en précisant à chaque fois :

– son âge ;

– s'il est étranger (E) - c'est-à-dire non originaire de l'île – ou natif (N) – il n'y a pas de maternité à Rurutu, les enfants naissent à Tahiti. Nous considérons donc comme natifs les personnes originaires de l'île, qu'elles y aient grandi ou non – ;

– s'il est Primo-Arrivant (P) ou Revenant (R).

Par ailleurs, tous les prénoms ont été changés pour garantir l'anonymat des personnes enquêtées.

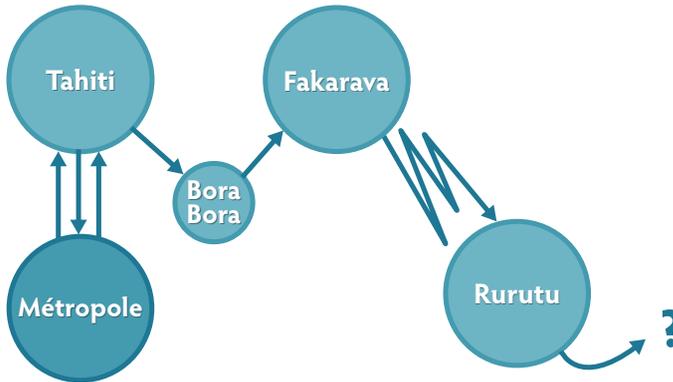
l'île, puis qui, compte tenu des difficultés d'installation d'ordre familial, social ou professionnel (nous le verrons plus loin), ont fait le choix de repartir avant de revenir. D'autres revenants, majoritaires, ont réalisé de très nombreux allers-retours entre Rurutu et Tahiti, voire avec la Métropole, durant leur scolarité. Comme Victoire (24 ans), ils sont nombreux à être partis à Tahiti, ou en Métropole, revenant régulièrement à Rurutu pendant les vacances. Ces retours réguliers ont parfois débouché sur une installation durable, comme pour Terehia (25 ans, N, R) qui a fini par se ré-installer sur son île natale : « Je suis juste venue pour partager un moment avec la famille, mais la roue a tourné, tout compte fait je suis restée ».

Enfin, la quatrième trajectoire-type correspond à des personnes qui partagent leur vie entre deux lieux (Figure 6D), passant la moitié de l'année à Rurutu et l'autre ailleurs, à Tahiti ou en Métropole, suivant un mode d'habiter poly-topique (Stock, 2006). C'est par exemple le cas de Jacques et Manon, un couple mixte polynésien-popa'ā⁵ qui a fait le choix de vivre une partie de l'année en métropole, l'autre à Rurutu, l'île natale de Manon.

L'examen attentif de ces différentes formes de trajectoires amène plusieurs réflexions. Pour la très grande majorité des néo-arrivants enquêtés, les trajectoires de vie articulent mobilités internes et mobilités internationales, mobilités courtes et mobilités longues, illustrant une nouvelle fois la nécessité de déconstruire les catégories existantes et corroborant l'existence d'un continuum mobilitaire dans le temps et dans l'espace. Les spatialités révélées dans les récits des néo-arrivants combinent allers-retours et circulations, périple et migrations pour reprendre la formule de Bambridge (2004), parcours successifs ou enchâssés, multiscalaires et « trans-scalaires » (Çağlar & Glick-Schiller, 2011). Dans le contexte polynésien, les parcours des néo-arrivants de Rurutu, profondément fluides, sont à la fois les sources et les produits de nouvelles cultures transnationales émergentes.

Il convient également de saisir que ces trajectoires diverses, présentées dans un souci de clarté de manière segmentée, peuvent tout à la fois définir des itinéraires spécifiques ou se combiner au sein d'un même parcours de vie. C'est par exemple le cas d'Anna (55 ans, E, R), originaire de métropole, qui a beaucoup voyagé et connu de nombreuses expériences résidentielles dans la première partie de sa vie (type B), puis a effectué de nombreux allers-retours à Rurutu avant de s'y installer durablement (type C).

5. Le terme popa'ā désigne « l'étranger blanc ».



Parcours de vie d'Anna

Enfin, plus largement, il est intéressant de noter que les catégorisations que nous avons initialement établies entre primo-arrivants (d'origine principalement tahitienne, et dans une moindre mesure métropolitaine) et revenants (natifs le plus souvent) ne sont pas particulièrement opérantes pour saisir la spécificité des trajectoires des néo-arrivants. De fait, l'hypothèse de départ qui faisait du type de lien à l'île l'élément déterminant d'un schéma mobilitaire propre, n'est pas vérifiée dans cette enquête. Comme Greta Tommasi l'avait montré dans sa thèse sur les néo-ruraux dans les territoires français du Limousin et espagnols de l'Albarracin, cette distinction, certes commode pour les chercheurs, supposerait une homogénéité interne des deux groupes qui n'existe pas, eux dont les frontières sont floues et les profils hétérogènes (2014, p. 117). Ici aussi, que les néo-arrivants soient primo-arrivants ou revenants, natifs ou métropolitains, c'est davantage leur capital social et économique qui constitue le facteur le plus discriminant dans les spatialités de leurs mobilités respectives.

2 - S'installer à Rurutu : des intentionnalités mêlées

Le choix de l'île de Rurutu comme nouveau lieu de vie pour les individus récemment installés est déterminé par des motivations variées. Entre l'attachement à l'île natale, des contraintes familiales, une possibilité d'emploi ou encore la recherche d'un environnement agréable, le choix de Rurutu relève de multiples intentionnalités. Cette diversité, qui transparait dans les entretiens menés auprès des néo-arrivants, peut néanmoins être saisie au travers de trois principaux leviers : renouer les liens avec l'île d'origine, rechercher une qualité de vie, saisir ou créer un emploi. Présentés successivement par souci de clarté, ces trois types d'intentionnalités sont le plus souvent intimement

mêlés et combinés au sein de la plupart des parcours de vie racontés par les néo-arrivants.

Renouer avec l'île d'origine c'est, pour de nombreux Rurutu, se rapprocher de la famille, s'occuper d'un parent en perte d'autonomie, retrouver un mode de vie propre aux îles ou bien, tout simplement, revenir là où ils se sentent chez eux. Ils avaient quitté l'île pour des raisons que A.-M. d'Hautesserre avait ainsi résumées : « recherche d'une occupation rémunérée en dehors du secteur primaire, éducation des enfants [au-delà du collège puisqu'il y en a un à Rurutu] et violence familiale [principalement pour les jeunes filles] » (2004, p. 10). Ils sont toutefois nombreux à revenir, principalement les jeunes juste après leurs années de lycée à Tahiti, ou après des études et/ou un travail à Tahiti, en métropole ou ailleurs.

Pour eux, le désir de revenir dans leur île d'origine se combine souvent avec l'envie de s'éloigner de Tahiti où, pour la majorité d'entre eux, ils ont été hébergés chez des membres de leur famille. Ils évoquent alors les problèmes d'intégration qu'ils y ont rencontrés mais surtout les difficultés auxquelles ils ont dû faire face au sein de leur famille d'accueil. C'est le cas de Rose et Jeanne, deux jeunes filles parties de Rurutu pour aller au lycée et à l'Université à Tahiti, qui évoquent la pression familiale et les discriminations de genre qu'elles ont subies :

...quand on arrive là-bas [...], tu te dis mais non regarde le bon côté, il est gentil de t'avoir accueilli quand même, mais nous sur le moment, t'as l'impression qu'on te traite comme une Cendrillon. (Jeanne, 30 ans, N, R)

Et les frères et sœurs qui arrivent aussi un par un, année par année, alors on est encore plus. C'est-à-dire que toi t'essaies de t'en sortir mais en fait tu te dis 'qu'est-ce qu'on va manger tout à l'heure, faut faire le ma'a⁶, laver le linge'. (Rose, 30 ans, N, R)

Rose n'a pas terminé sa troisième année de licence d'histoire/géographie à l'Université de Polynésie française et a préféré rentrer à Rurutu pour retrouver sa famille, la tranquillité de l'île et ne plus se sentir comme une « *cendrillon* ». Jeanne, qui ne voulait absolument pas revenir sans diplôme, a continué ses études afin de pouvoir enseigner au collège de Rurutu et retrouver ainsi « *la vie, le mode de vie, la famille...* », tout ce qui lui manquait à Tahiti. Ces retours combinent les effets d'une situation inconfortable à Tahiti et l'attractivité ou la nostalgie de l'île d'enfance dans laquelle le lien familial est préservé.

Pour quelques Rurutu, le retour intervient plus tard, au moment de la retraite. Ils reviennent s'installer chez eux, auprès de leur famille, sur un

6. Le ma'a désigne le repas.

terrain familial pour la plupart où ils ont fait construire une maison et où ils peuvent profiter de leurs vieux jours⁷.

Certains reviennent aussi à Rurutu pour s'occuper d'un parent tombé malade ou qui n'est plus en mesure de vivre seul. L'installation peut dès lors être perçue comme une contrainte familiale pour certains, alors que pour d'autres ces circonstances fournissent le prétexte de revenir pour mettre en valeur des terrains familiaux ou créer sa propre activité. C'est le cas de Charlotte qui est revenue auprès de son père lorsque sa belle-mère est tombée malade :

Quand j'étais sur Arutua ma demi-sœur m'a appelé pour me dire que ma belle-mère était gravement malade. [...] Et donc suite à cette nouvelle j'ai décidé de revenir auprès de mes parents parce qu'il y avait pas d'enfants, nous tous, on était tous sur Papeete et chacun avait sa vie sur Papeete, il fallait bien que un de nous revenait auprès de mes parents. (Charlotte, 50 ans, N, R)

On le voit, cet attachement à l'île natale, à la « terre-mère » pour reprendre les mots de Bruno Saura (2013, p. 203), qui a toujours profondément infusé les mobilités océaniques, avant, pendant et après la colonisation, perdure aujourd'hui. Les Polynésiens sont d'une île, et quelles que soient les vicissitudes de leur vie personnelle, familiale et professionnelle qui ont pu les porter vers des horizons plus ou moins lointains, ils sont nombreux à revenir d'une manière ou d'une autre « vers le point résidentiel de référence » (Bambridge, 2004, p. 200), soit temporairement, soit dans le cadre d'un nouveau projet de vie. Peut-être pouvons-nous même aller jusqu'à dire que la crise qui frappe Tahiti, en mettant à mal le prestige colonial de la centralité, autorise un retour vers l'île-mère désormais paré de valeurs positives : loin du déclassement ou de la relégation spatiale qu'il aurait pu signifier par le passé, le retour des revenants s'apparente aujourd'hui plus ou moins inconsciemment à une décolonisation des pratiques mobilitaires, corollaire du réveil culturel à l'œuvre dans toute l'Océanie.

La recherche d'un cadre de vie de qualité dans une île où les liens avec les gens et avec la « nature » semblent plus forts, loin du tumulte et de l'insécurité de Papeete et des espaces métropolitains en général, est également un élément récurrent des discours des néo-arrivants, comme l'illustre le témoignage de Thibault :

J'ai décidé de revenir parce que la vie à Tahiti ne me plaisait pas trop [...]. T'es renfermé alors qu'ici à Rurutu, tu as envie d'aller à la mer, c'est juste là, tu n'es pas enfermé sur ton île, tu peux aller là où tu veux. Mais à Tahiti c'est pas pareil,

7. Ce n'est pas toujours possible car le système polynésien de l'indivision, s'il permet d'éviter l'aliénation des terres, peut parfois empêcher certains revenants d'investir un terrain familial suite à des désaccords. De nombreux enquêtés font état des difficultés pour trouver une terre familiale et se tournent, parfois, vers l'achat d'un terrain.

c'est vrai c'est dangereux on sait pas ce qu'il peut t'arriver. Nous on était tous enfermés, on disait même qu'on était en prison. (Thibault, 30 ans, N, R)

Ce sentiment n'est pas uniquement ressenti par les néo-arrivants natifs. Fabien (60 ans), après avoir réalisé de nombreux allers-retours entre Tahiti (où il vivait) et Rurutu pour rendre visite à des amis, a décidé de s'y installer. Le sentiment d'insécurité a joué un rôle essentiel dans son choix de quitter Tahiti pour Rurutu. Mais c'est aussi l'environnement de l'île, ses paysages, sa tranquillité et le rythme de vie qui attirent aussi bien les individus originaires de l'île que les étrangers, quel que soit leur âge au moment de l'arrivée sur l'île :

Je voulais en fait revenir sur Rurutu pour vivre cette vie-là, cool vraiment où tu te donnes du temps pour tes enfants. (Clémentine, 40 ans, N, R)

Quand je suis venu à Rurutu, quand on a débarqué en bateau et tout, la première chose que j'ai senti c'est cette odeur de campagne, de végétation, ces gens souriants, ouverts, généreux. (Fabien, 60 ans, E, P)

Si la vie des îles est réputée plus chère qu'à Tahiti, la majorité des enquêtés ne s'en plaignent pas car ils n'ont plus les mêmes modes de consommation à Rurutu : ils peuvent cultiver leur propre *fa'apu*⁸ pour produire leurs fruits et légumes et se nourrir, les distances en voiture sont réduites et donc le coût de l'essence avec, la garde des enfants est assurée par un des parents qui, généralement, ne travaille pas, etc.

Bon c'est vrai qu'au magasin, les épiceries ici c'est pas les mêmes prix qu'à Tahiti, c'est un peu plus cher [...]. Mais déjà au niveau des légumes, des fruits, ça on achète plus. C'est des dépenses en moins, et puis plus de garderie, plus de crèche. (Clémentine, 40 ans, N, R)

Bien sûr, la cosmogonie polynésienne a toujours été pénétrée de nature qui, contrairement à la pensée occidentale, ne s'oppose pas à la culture mais établit plutôt une continuité avec elle, dans un rapport intime et généalogique (Bambridge et al., 2016). Pour autant, la manière dont la recherche des aménités environnementales est objectivée et formalisée dans les discours des néo-arrivants traduit incontestablement l'émergence d'un nouveau tropisme dans le système mobilitaire polynésien, relevant des migrations d'agrément telles que théorisées dans certains territoires occidentaux. S'installer à Rurutu, c'est effectivement aussi faire le choix de la marge et d'une proximité supposée mais néanmoins affirmée avec la nature. C'est mobiliser ses capitaux économiques et sociaux pour les convertir en « capital environnemental » (Tommasi et al., 2017), c'est-à-dire en un projet de vie faisant de l'environnement sa pierre angulaire. En cela, l'exemple polynésien, bien qu'inscrit dans un contexte

8. Le *fa'apu* est le jardin potager des Tahitiens.

culturel bien spécifique, fait écho aux études menées sur d'autres territoires de marge en Europe ou aux États-Unis.

L'offre ou la recherche d'un emploi constitue le troisième ressort essentiel des arrivées à Rurutu. C'est le cas de Nina (30 ans, E, P), arrivée à Rurutu après avoir obtenu le poste de directrice de La Maison Familiale Rurale, de Pascal (45 ans, N, R) qui est revenu lorsqu'un poste s'est libéré à Air Tahiti, ou encore des personnels du secteur médical qui (re)viennent sur l'île en ayant un poste au dispensaire ou en libéral. Toutefois, observées dans le détail, ces situations restent assez rares, l'opportunité ou la recherche d'un emploi n'intervenant le plus souvent qu'après l'installation. Autrement dit, l'arrivée de néo-arrivants à Rurutu ne relève pas de la migration économique à proprement parler, mais procède d'un projet de vie mêlant la recherche de relations humaines (familiales ou non) plus fortes et la quête d'un environnement préservé, la question du travail étant plutôt considérée comme le moyen de concrétiser et pérenniser un projet d'installation déjà formulé. La plupart des parcours de vie révélés dans les entretiens traduisent ainsi l'intrication des motivations, les projets reposant sur une hybridation des intentionnalités.

Dans le cas de Véronique et de son mari (50 ans, E/N, P), celui-ci étant originaire de Rurutu, le retour avait été minutieusement organisé pendant une dizaine d'années avec la création de trois entreprises : un magasin d'alimentation, une pension touristique et une station essence. Ces trois activités leur ont permis de revenir à Rurutu tout en assurant un revenu pour la famille. Si l'opportunité de ce projet professionnel a autorisé le retour à Rurutu, elle n'en a pas pour autant été l'élément déclencheur. L'installation sur l'île répondait surtout à l'envie de retrouver une vie quotidienne plus sereine qu'à Tahiti, où les longues journées de travail et les multiples déplacements professionnels de Véronique commençaient à disloquer la vie de famille. Le retour à Rurutu correspondait ainsi à l'espoir de retrouver plus de calme, de sédentarité, et de proposer à leur fils (qui avait alors une dizaine d'années) un cadre naturel préservé.

Mais le plus souvent, la création d'activité intervient après l'arrivée sur l'île, en fonction des envies des néo-arrivants et des besoins des locaux. C'est le cas d'Anna qui a tenté plusieurs activités depuis qu'elle s'est installée sur l'île :

Alors au début [...] j'ai essayé d'ouvrir une petite boutique là-bas, mais en fait les gens de Rurutu n'ont pas du tout de sous, donc j'avais un peu de monde au moment des avions [...]. Puis j'ai fait ma petite société de vente de plats. (Anna, 55 ans, E, P)

Aujourd'hui, elle a obtenu un local dans le centre de Moerai et gère un restaurant qui embauche trois personnes de l'île. Un peu partout sur l'île, de nombreuses initiatives voient le jour ou sont en train d'émerger, comme celle de Charlotte, revenue pour s'occuper de ses deux parents, aujourd'hui décédés, qui s'investit dans l'agriculture pour valoriser les terres de son père :

Mon mari et moi on s'est retrouvé avec tout ce que mon père nous a laissé, à commencer par l'agriculture, ensuite l'élevage de cochons. [...] En fait l'objectif qu'on se fixe c'est de pouvoir essayer de commercialiser sur Papeete, c'est un projet qu'on est en train de projeter. (Charlotte, 50 ans, N, R)

Plus largement, le retour est l'occasion de développer une activité en revalorisant des savoir-faire ancestraux. C'est le cas de Rose par exemple, revenue de Tahiti pour se rapprocher de sa famille, qui à son retour s'est investie dans une association d'artisanat où elle tresse des sacs et des chapeaux et fabrique des bijoux qui sont vendus au *fare*⁹ artisanal d'Avera et lors de grandes expositions à Tahiti ou ailleurs. Elle s'occupe également d'ouvrir le *fare* aux touristes. C'est aussi le cas de Thibault (25 ans, N, R), revenu vivre à Rurutu après ses études au lycée hôtelier de Tahiti, qui a développé une activité agricole : il a repris la tarodièrre familiale, cultive le *taro*, le met sous vide, le vend sur place ou l'envoie par bateau à Tahiti, ré-activant ainsi une des plus anciennes traditions agricoles polynésiennes (Vérin, 1969).

L'exemple d'Elisa (45 ans, E, P) et Victor (45 ans, N, R) est sans doute celui qui résume le mieux le caractère profondément hybride des motivations de l'installation à Rurutu. Victor est revenu pour entretenir les terres de son grand-père sur lesquelles il a grandi :

Il y a le marae¹⁰ là, donc Victor a grandi avec son grand-père. Le grand-père est enterré là. L'idée c'était que à la mort du grand-père c'est Victor qui doit s'occuper du marae donc le fait que lui il était pas là, la sœur voulait prendre la pension, la maman elle était pas d'accord, donc finalement, voilà, on est revenu. (Elisa, femme de Victor, 45 ans, E, P).

Ils ont donc repris la pension de famille qui leur permet de vivre avec leurs trois enfants. Victor, très attaché aux traditions et à l'environnement naturel de son île, en a profité pour développer des excursions à cheval qu'il propose aux touristes :

Il adore la nature, la culture... avant qu'ils ont construit la route en ciment, il y avait des chemins qui partaient en montagne très très loin. Donc si tu voulais emmener ton taro au bateau, le cheval c'était juste indispensable, donc ça faisait partie des coutumes de l'île. Là bien sûr, tout le monde a la voiture, mais on

9. Le *fare* désigne une habitation ou un abri.

10. Un marae est une structure lithique à caractère religieux.

essaie de garder un petit peu la tradition. Lui il fait des sorties équestres pour les touristes mais il y a aussi au mois de juillet des courses de chevaux sur la plage à Avera avec l'association. Il a envie de garder la tradition, d'inspirer les jeunes... (Elisa, femme de Victor, 45 ans, E, P)

Quant à Elisa, originaire du Pays de Galle, elle complète les recettes de la pension touristique en réalisant des traductions pour quelques entreprises de Tahiti comme Air Tahiti Nui.

On le voit, la quête d'un emploi n'est pas/plus le moteur de l'installation des néo-arrivants qui viennent dans le cadre d'un projet de vie qu'ils espèrent concrétiser à Rurutu en développant une activité qui leur permette d'y vivre et d'y rester. Ce sont d'ailleurs les mêmes observations que Louis Brigand (2016) a formulées dans le cadre de son étude sur le néo-entrepreneuriat dans les îles du Ponant, le volet professionnel n'étant qu'un des aspects d'un projet de vie global.

Bien sûr, il faut être prudent avec le discours des néo-arrivants qui, consciemment ou inconsciemment, peuvent avoir tendance à reconstruire *a posteriori* leur trajectoire et à lui donner un sens et une /ou des intentionnalités qu'elle n'avait pas nécessairement initialement. « L'illusion biographique » (Bourdieu, 1986) plane dans ces entretiens et peut constituer un biais qu'il convient de peser. Pour autant, fruits d'un subtil mélange d'atavisme, de contraintes, de hasard ou d'opportunités, mêlant indistinctement quête de lieux et de liens, de racines, de nature et de travail, les mobilités polynésiennes contemporaines, entrevues à travers le prisme de Rurutu, semblent révéler l'émergence d'un nouveau paradigme sociétal et territorial.

Conclusion : vers un système mobilitaire post-moderne en Polynésie ?

Quelle que soit l'échelle et le pas de temps considéré, les mobilités qui animent aujourd'hui l'espace polynésien nourrissent un nouveau modèle mobilitaire. Un modèle transnational non seulement élargi (à nouveau) à l'Océanie et au reste du monde, qui s'affranchit des frontières coloniales érigées pendant près d'un siècle dans tout le Pacifique, mais un modèle qui connecte mobilités internationales et mobilités locales dans un continuum fluide et transcalaire. Un modèle qui emprunte aux circulations pré-coloniales qui sont réactivées à la faveur d'une centralité tahitienne en crise mais aussi d'un réveil culturel concomitant qui valorise l'attachement à l'île-mère et une approche plus réticulaire des territorialités. Un modèle qui combine toujours, quoiqu'avec moins de force et d'évidence, les migrations de travail vers les

centres économiques, migrations forgées dans un moule colonial qui avait longtemps fait du modèle centre-périphérie la norme absolue. Un modèle enfin qui intègre des mobilités inspirées des *lifestyle migrations* occidentales, fondées sur la recherche d'une nouvelle relation à la nature, même si celle-ci prend un sens différent dans le contexte océanien.

C'est donc bien d'un modèle mobilitaire hybride dont nous dessinons ici les contours, un système qui dépasse les contradictions et les irréductibilités des mobilités pré-coloniales et coloniales pour constituer un modèle post-moderne, assumant le décloisonnement scalaire, temporel et ontologique des mobilités contemporaines en Polynésie. Si cette région océanienne reste toujours un espace-mouvement, un espace profondément et consubstantiellement construit par le mouvement, celui-ci s'est modifié, complexifié, hybridé, au point de définir un mode d'habiter polynésien plus que jamais pétri de mobilité, tout en restant plus que jamais ancré dans des territorialités fondatrices.

Bibliographie

Bachimon P., 1990. *Tahiti entre mythes et réalités. Essai d'histoire géographique*. Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 280 p.

Bambridge T., 2004. « Mobilité et territorialité en Océanie ». *L'information Géographique*, vol. 68, n°3, p. 195-211.

Bambridge T., Le Meur P.-Y. et Jost C., 2016. « Représentations polynésiennes, pratiques culturelles et usages sociaux de la ressource et de son environnement », in Le Meur P.-Y. (dir.) *et al.*, *Les ressources minérales profondes en Polynésie française*. Marseille, IRD Éditions, p. 59-69.

Benson M. et O'Reilly K., 2009. *Lifestyle Migration. Expectations, Aspirations and Experiences*. Londres, Ashgate, 168 p.

Bernard S. et Bernardie-Tahir N., 2020. « Faire voile et jeter l'ancre en Polynésie française. Quand les mobilités des plaisanciers au long cours interrogent les modes de circuler et d'habiter », *Carnets de géographes*, n°14, <https://journals.openedition.org/cdg/6037>

Bernardie-Tahir N., 2005. « Des bouts du monde à quelques heures : l'illusion de l'isolement dans les petites îles touristiques », *Annales de géographie*, Paris, n°644, p. 362-382.

Bernardie-Tahir N., 2010. « Immobilières îles – Temporalités et altérités insulaires », Paris, *Géographie et cultures*, n°7475, p. 159-175. <https://journals.openedition.org/gc/1647>

Bernardie-Tahir N., 2011. *L'usage de l'île*. Paris, Ed. Petra, Coll. « Des îles », 510 p.

Beteille R., 1981. *La France du vide*. Paris, Librairies techniques, 252 p.

Blondy C., 2010. *Les territoires touristiques polynésiens : une lecture géographique de la participation de la société locale au système touristique*. Thèse de géographie, Bordeaux III, 799 p.

Bonnemaison J., 1990. « Vivre dans l'île – Une approche de l'îlénité océanienne », *L'Espace géographique*, 1991/2, p. 119-125.

Bourdeau P., 2009. « De l'après-ski à l'après-tourisme, une figure de transition pour les Alpes ? », *Revue de la géographie alpine | Journal of Alpine Research* [En ligne], 97-3 | 2009, mis en ligne le 09 décembre 2009. URL : <http://journals.openedition.org/rga/1049> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rga.1049>

Bourdieu P., 1986. « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*. vol. 62-63, juin, p. 69-72. https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1986_num_62_1_2317

Brami Celentano A., 2002. « La jeunesse à Tahiti : renouveau identitaire et réveil culturel », *Ethnologie française*, vol. 32, p. 647-661. URL : <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2002-4-page-647.htm>

Brigand L., 2016. « Les néo-entrepreneurs des îles, moteur d'un renouveau économique ? » in E. Fougère, *Île, état du lieu*. Paris, Tétraèdre (Cultures & sociétés – Sciences de l'homme, 40)

Brigand L., Chailloux A., Corsi L., David L., Laviolle G. et al., 2019. « La marge attractive : les néo-entrepreneurs des îles du Ponant », in X. Bernier, *Mobilités et marginalités*. PUR, p. 205-218.

Çağlar A. et Glick-Schiller N., 2011. « Introduction : migrants and cities », in Glick-Schiller N. et Çağlar A. (éds) *Locating migration : Rescaling cities and migrants*. Ithaca, Cornell University Press, p. 1-19.

Cognard F., 2010. « “Migrations d'agrément” et nouveaux habitants dans les moyennes montagnes françaises : de la recomposition sociale au développement territorial. L'exemple du Diois, du Morvan et du Séronais ». Thèse de géographie, Clermont Université – Université Blaise-Pascal, 531 p.

Connell J., 1990. *Migration and development in the South Pacific*. National Centre for Development Studies, Research School of Pacific Studies, Australian National University, 199 p.

Davezies L., 2009. « L'économie locale “résidentielle” », *Géographie, économie, société* 2009/1, vol. 11, p. 47-53.

Dedeire M., Razafimahefa L., Chevalier P. et Hircza M., 2011. « Dynamiques des espaces ruraux en France », *Espace populations sociétés* [En ligne], 2011/3 | 2011, mis en ligne le 31 décembre 2013.

Depraz S., 2017. *La France des marges. Géographie des espaces « autres »*. Paris, A. Colin, 288 p.

D'Hautesserre A.M., 2003. « Développement touristique et dynamiques migratoires dans les archipels éloignés de Polynésie française », *Espace, populations, sociétés*, vol. 2 Tourisme et dynamiques démographiques, p. 291-302.

D'Hautesserre A.M., 2004. « Planification économique et migration en Polynésie française », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 20, n°1, mis en ligne le 25 septembre 2008. URL : <http://remi.revues.org/300>

- Duncan T., Cohen S.A. et Thulemark M.**, 2013. *Lifestyle mobilities : Intersections of travel, leisure and migration*. Ashgate, Farnham, 261 p.
- Fages J.**, 1973. « Les migrations humaines en Polynésie française », *Cahiers ORSTOM. Série Sciences Humaines*, vol. 10, n°23, p. 289-293.
- Fages J.**, 1974. « Migrations et urbanisation en Polynésie française », *Cahiers ORSTOM. Série Sciences Humaines*, vol 11, n°3-4, p. 243-258.
- Gay J.-C.**, 1994. « Le tourisme en Polynésie française », *Les Annales de Géographie*, t. 103, n°577, p. 276-292.
- Godet M. et al.**, 2018. « Innovation et territoires : les limites de la « métropolarisation » en France », *Population & Avenir* 2018/3 (n°738), p. 4-7.
- Gravier J.-F.**, 1947. *Paris et le désert français*. Flammarion, 317 p.
- Gresillon B.**, 2011. « La reconversion d'un espace productif au cœur d'une métropole : l'exemple de la Friche de la Belle de Mai à Marseille », *Rives méditerranéennes*, 38 | 2011, p. 87-101.
- Guerin-Pace F.**, 2006. « Sentiment d'appartenance et territoires identitaires », *L'Espace géographique*, 2006/4 (Tome 35), p. 298-308. URL : <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2006-4-page-298.htm>
- Hau'ofa E.**, 2015. *Un passé à recomposer*. Pacific Islanders editions, 56 p.
- Hau'ofa E.**, 2015. *Notre mer d'îles*. Pacific Islanders editions, 40 p.
- Herrera J. et Merceron S.**, 2010. « Les approches de la pauvreté en Polynésie française : résultats et apports de l'enquête sur les conditions de vie en 2009 », *AFD*, Document de travail n°103, 106 p.
- Hervieu B. et Viard J.**, 2005. *Au bonheur des campagnes : et des provinces*. La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube.
- ISPF**, 2014. *Les migrations en Polynésie Française entre 2007 et 2012*, Points forts Études ISPF, (12 p.) http://www.ispf.pf/docs/default-source/publi-pf-bilans-et-etudes/PF_Etudes_01_2014_RP_migration.pdf?sfvrsn=2
- ISPF**, 2018. *Les dépenses des ménages aux îles Australes*, Points forts Etudes ISPF, (12 p.) <http://www.ispf.pf/docs/default-source/publi-pf-bilans-et-etudes/pf-etudes-02-2018-ebf-australes.pdf?sfvrsn=14>
- Janin C. et Andres L.**, 2008. « Les friches : espaces en marge ou marges de manœuvre pour l'aménagement des territoires ? », *Annales de Géographie*, n°663, p. 62-81.
- Kayser B.**, 1990. *La renaissance rurale : sociologie des campagnes du monde occidental*. Paris, A. Colin, p. 316.
- Kaufmann V., Ravalet E. et Dupuit E. (dir.)**, 2015. *Motilité et mobilité : mode d'emploi*. Neuchâtel, Alphil éditions, coll. « Espaces, mobilités et sociétés », 256 p.
- Le Bigot B.**, 2017. *Penser les rapports aux lieux dans les mobilités privilégiées, Étude croisée des backpackers en Thaïlande et des hivernants au Maroc*. Thèse de Géographie, Paris I, 556 p., <http://www.theses.fr/2017PA01H018>
- Le Bras H.**, 2005. « La fin du désert français ? ». Séminaire Ecole de Paris du Management, 9 nov 2005, <http://www.ecole.org>.

Levy J., 1994. « Oser le désert ? Des pays sans paysans », *Sciences Humaines, Hors-série* n°4, p. 6-9.

Malogne-Fer G. et Fer Y., 2004. « Entre pays et paysages : dynamique des lieux et développement touristique à Rurutu (Polynésie française) ». *Géographie et cultures*, L'Harmattan, p. 73-90.

Martin N., 2013. *Les migrations d'agrément, marqueur d'une dynamique d'après tourisme dans les territoires de montagne*. Thèse de géographie, Université de Grenoble, 363 p.

Martin N., Bourdeau P. et Daller J.-F., 2012. *Migrations d'agrément : du tourisme à l'habiter*. Paris, Éditions L'Harmattan, 412 p.

Mccall G. et Connell J., 1993. « Pacific islanders migration : context and prospects », In McCall G., Connell J., *A World perspective on Pacific Islander migration : Australia, New Zealand, and the USA*, Kensington NSW : Centre for South Pacific Studies, University of New South Wales in association with the Bureau of Immigration Research.

MacPherson C., 1997. « The Polynesian diaspora : new communities and new questions ». In Ken'ichi Sudo and Shuji Yoshida, Édts., *Contemporary Migration in Oceania : Diaspora and Network*. Osaka, Japan Center for Area Studies.

Milbourne P., 2007. « Re-populating rural studies : Migrations, movements and mobilities », *Journal of Rural Studies*, vol. 23, n°3, p. 381-386.

Milhaud O., 2017. *La France des marges*. Paris, La Documentation Française, coll. « Documentation photographique », n°8116, 64 p.

Mollard A., 2001. « Qualité et développement territorial : une grille d'analyse théorique à partir de la rente », *Économie rurale*, n°263, p. 16-34.

More T., 1516. *L'Utopie*. trad. Jean Leblond. Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 2012.

Moss L.A.G., 2006. *The amenity migrants : seeking and sustaining mountains and their cultures*. CABI Pub, 329 p.

Mury F., 2020. « Le régionalisme culturel océanien : un impensé des études sur les renaissances culturelles », *Belgeo* [En ligne], 4 | 2020, mis en ligne le 9 novembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/belgeo/43907>

Nacu A., 2010. « Les Roms migrants en région parisienne : les dispositifs d'une marginalisation », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 26 - n°1 | 2010

Pecqueur B., 2001. « Qualité et développement territorial : l'hypothèse du panier de biens et de services territorialisés ». *Économie rurale*, n°261, p. 37-49.

Pestana G., 2016. « Du spectre du dépeuplement à celui de l'indépendance », *Espace populations sociétés* [Online], 2015/3-2016/1.

Pistre P., 2012. *Renouveaux des campagnes françaises : évolutions démographiques, dynamiques spatiales et recompositions sociales*. Thèse de géographie, Université Paris-Diderot – Paris VII, 420 p.

Rallu J.L., 1980. « Situation démographique de la Polynésie française », *Population*, vol. 35, n°2, p. 385415.

Rallu J.L., 1990. Les populations océaniques au XIX^e et XX^e siècles, Ined-PUF, cahier n°128, 348 p.

Rallu J.L., Bedford D., Sodter F. et Baudchon G., 1997. *Population, migration et développement dans le Pacifique sud*. Unesco, 231 p.

Richard F., Dellier J. et Tommasi G., 2014. « Migration, environnement et gentrification rurale en Montagne limousine », *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine* [En ligne], 102-3 | 2014, mis en ligne le 01 février 2015. URL : <http://journals.openedition.org/rga/2525>

Saumon G., 2019. *Big sky, Montana, une géographie critique. Capital environnemental et recompositions sociales dans l'ouest du Montana*. Thèse de doctorat de géographie, Université de Limoges.

Saura B., 1988. « Culture et renouveau culturel », in *Encyclopédie de la Polynésie française*, volume IX, Papeete, éd. Christian Gleizal/Multipress, p. 57-72.

Saura B., 1993. *Politique et religion à Tahiti*, éditions Polymages-Scoop, 364 p.

Saura B., 2013. *Mythes et usages des mythes. Autochtonie et idéologie de la Terre Mère en Polynésie*, Paris-Louvain-Walpole, MA, Peeters, Selaf 444, Langues et cultures du Pacifique 18, xviii, 293 p.

Senecbe Y., 2004. « Être ici, être d'ici. Formes d'appartenance dans le Diois (Drôme) », *Ethnologie française*, 2004/1 (Vol. 34), p. 23-29.

Senecbe Y. et Lepicier D., 2007. « Migrations résidentielles de l'urbain vers le rural en France : différenciation sociale des profils et ségrégation spatiale. », *EspacesTemps.net* [En ligne], Travaux, 2007 | Mis en ligne le 10 mai 2007, URL : <https://www.espacestemp.net/articles/migrations-residentielles-urbain-vers-rural-en-france/>

Sheller M. et Urry J., 2006. « The new mobilities paradigm », *Environment and Planning A: Economy and Space*, vol. 38, n°2, p. 207-226.

Sierra A. et Tadie J., 2008. « Introduction », in *Autrepart*, n° 45 : « La ville face à ses marges », p. 3-13, [<https://www.cairn.info/revue-autrepart-2008-1-page-3.htm>]

Simard M., 2011. « Transformation des campagnes et nouvelles populations rurales au Québec et en France : une introduction », *Revue canadienne des sciences régionales*, vol 34, p. 105-114.

Staszak J.-F., 2003. *Géographies de Gauguin*. Paris, Bréal, 2003, 256 p.

Stock M., 2006. « L'hypothèse de l'habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles », *EspacesTemps.net* [En ligne], Travaux, 2006 | Mis en ligne le 26 février 2006. URL : <https://www.espacestemp.net/articles/hypothese-habiter-polytopique/>

Talandier M., 2012. « L'émergence des systèmes productivo-résidentiels », XLIX^e Colloque de l'ARSDLF : « Industrie, villes et régions dans une économie mondialisée », Jul 2012, Belfort, France. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00841919/document>

Teriierooiterai J.J., 2013. Mythes, astronomie, découpage du temps et navigation traditionnelle : l'héritage océanien contenu dans les mots de la langue tahitienne. Thèse de doctorat en langues et cultures océaniques, Université de la Polynésie française, 392 p.

Tommasi G., 2014. *Vivre (dans) des campagnes plurielles*. Thèse de géographie, Université de Limoges, 460 p.

Tommasi G., Richard F. et Saumon G., 2017. « Introduction – Le capital environnemental pour penser les dynamiques socio-environnementales des espaces emblématiques », *Norois* [En ligne], 243 | 2017, mis en ligne le 20 septembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/norois/6077>

Touellelan P.Y., 1982. « Les colons et l'agriculture à Tahiti dans la seconde moitié du XIX^e siècle », *Journal de la Société des Océanistes*, vol. 38, n^o74, p. 213-224.

Touellelan P.Y., 1984. *Tahiti colonial, 1860-1914*. Publication de la Sorbonne, 361 p.

Touellelan P.Y. et Gille B., 1999. *De la conquête à l'exode : histoire des Océanistes et de leurs migrations dans le Pacifique. Tome I*, Au Vent des Îles, 345 p.

Tourland N., 2009. « Implantation et stratégie du parti indépendantiste Tavini Huira'atira dans les espaces urbanisés de Tahiti », *L'Espace Politique* [Online], 6 | 2008-3, Online since 11 May 2009. URL : <http://journals.openedition.org/espacepolitique/970>

Ullman E.L., 1954. « Amenities as a factor in regional growth » *Geographical Review*, p. 119-132.

Urbain J.D., 2002. *Paradis verts, désirs de campagne et passions résidentielles*. Paris, Payot.

Urry J., 2000. *Sociology beyond Societies Mobilities for the Twenty-First Century*, New York, Routledge.

Urry J., 2007. *Mobilities*. Cambridge, Polity, 335 p.

Urry J., 2012. « Qu'est-ce que le "tournant de la mobilité" ? », Forum Vies Mobiles - Préparer la transition mobilitaire. <http://fr.forumviesmobiles.org/video/2012/12/10/quest-ce-que-tournant-mobilite-453>

Vacher L., 2004. « Le tourisme au Kimberley et le "Big trip" des retraités australiens », *Le Globe, Revue genevoise de géographie*, tome 144, (p. 41-55). https://www.persee.fr/doc/globe_0398-3412_2004_num_144_1_1485

Zeneidi-Henry D., 2002. *Les SDF et la ville. Géographie du savoir-survivre*. Paris, éditions Bréal, collection D'autre Part, 256 p.